

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2022-09/34C

Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU PARC MARIN DU GOLFE DU LION

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Jean-André MAGDALOU, Vice-Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	23
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	23		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Myriam DARDENNE, Ange GARCIA, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE (à partir du point n°8), Jean-André MAGDALOU, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Thierry DEL POSO donne pouvoir à Nathalie PINEAU
Alain FERNANDEZ donne pouvoir à François BONNEAU
Jean GAUZE donne pouvoir à Marie-Claude PADROS
Christophe MANAS donne pouvoir à Jean-Jacques THIBAUT
Marie-Thérèse NEGRE donne pouvoir à Dominique ANDRAULT
Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU
Pierre ROSSIGNOL donne pouvoir à Manon SABARDEIL
Louis SALA donne pouvoir à Eliane BERDAGUER
Sylvie TORRES donne pouvoir à Colette ROIG

Absents excusés : Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Thierry LOPEZ, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance : Thierry SOLDÀ

Date de convocation : 14 septembre 2022

Le Président expose à l'Assemblée,

Le parc naturel marin du Golfe du Lion, créé le 11 octobre 2011, est gouverné par un conseil de gestion composé de 60 membres dont un représentant de la Communauté de communes Sud Roussillon.

Il convient au parc naturel marin du Golfe du Lion de renouveler l'ensemble de ses membres, leur mandat étant arrivé à terme.

Il appartient donc au Conseil de désigner ce délégué ainsi que son suppléant.

Le Président propose :

Membre Titulaire :	-	Nathalie PINEAU
Membre Suppléant :	-	Jacques FIGUERAS

Monsieur Pierre ROSSIGNOL propose sa candidature.

Il a été décidé à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

Résultats du vote :

- Nathalie PINEAU : 20 voix
- Jacques FIGUERAS : 20 voix
- Pierre ROSSIGNOL : 2 voix

Madame Nathalie PINEAU est élue membre titulaire et Jacques FIGUERAS membre suppléant pour représenter la Communauté de communes Sud Roussillon au Parc naturel marin du Golfe du Lion.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

